

Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche

Les 10 et 11 mai 2017 ont été marqués par l'inauguration des Journées doctorales de l'IRMC. Pour cette première édition, la thématique générale « Interdisciplinarité et nouveaux objets de recherche » a été adoptée pour présenter les travaux en cours des doctorants de l'IRMC. L'organisation de ces journées a connu diverses inflexions : il convient de retenir que leur cadre général s'inscrit à la fois dans la continuité et dans le prolongement de l'atelier doctoral animé mensuellement à l'IRMC.

Dans la droite lignée de l'atelier doctoral, les terrains des diverses recherches sont ancrés au sein de l'ère régionale maghrébine. Les projets de thèse des doctorants de l'IRMC relèvent tous des différentes sciences humaines et sociales : de la sociologie à l'histoire en passant par les sciences politiques, la géographie ou encore le droit. Autrement dit, l'horizon scientifique de l'IRMC est par définition multidisciplinaire ou pluridisciplinaire.

Tout l'enjeu des journées était d'établir la place de l'interdisciplinarité dans les objets de recherche respectifs et dans les usages méthodologiques propres aux travaux de chacun, mais aussi et surtout de créer un espace de dialogue interdisciplinaire. Pour parvenir à construire un échange fructueux, le défi de ces journées consistait à mêler discutants et doctorants de toutes disciplines confondues pour chaque table-ronde autour d'axes de recherche transversaux. La formulation d'une large question interdisciplinaire a ainsi servi de support structurel pour favoriser la discussion au sein des cinq tables réparties sur les deux jours.

Toutefois, les journées doctorales ont également été l'occasion d'observer les limites de l'interdisciplinarité puisque cette dernière exige de répondre à une double injonction : ne pas y sacrifier et ne pas la forcer. À ce titre, l'exercice a

soulevé des difficultés dès la programmation. Par exemple, la deuxième table-ronde a échappé de peu à l'écueil monodisciplinaire avec des communications consacrant pourtant l'approche historique comme dominante.



En effet, sans revenir de manière exhaustive sur la genèse de l'organisation, l'objectif de ces journées doctorales était de déceler de « nouveaux objets de recherche », ou du moins de nouvelles dynamiques de recherche, afin de rapprocher des travaux aux contours communs. Le pari était, au vu des propositions reçues des doctorants, de suggérer des passerelles originales de réflexion et de bousculer les évidences disciplinaires car travailler sur un même objet depuis des disciplines variées ne va pas de soi. C'est pourquoi tout l'intérêt des journées résidait dans la cohérence interne des tables-rondes constituées. Et pour faire le « jeu » de l'interdisciplinarité, l'ambition

des journées visait à engager une quête collective de cette pertinence au niveau de chaque table, autrement dit éventuellement à jeter les bases de micros-groupes de recherche doctorale à l'IRMC.

Résumé

Le déroulement de ces journées a été jalonné par l'analyse de cinq orientations de recherche identifiées comme suit et suivant l'ordre chronologique : périmètres de l'État, représentations coloniales, espaces et territoires, objets « locaux » / objets « globaux » et les dynamiques de l'action collective.

Table ronde n° 1 : Périmètres de l'État

La première table ronde a observé comment l'État s'efforce de mobiliser ses composantes régaliennes à travers trois exemples (le pétrole, les services de sécurité et l'armée) pour s'approprier sa souveraineté, (re)légitimer son autorité et maintenir l'ordre. En s'interrogeant sur la construction historique et juridique de ces outils à disposition de l'État, la fragilité des assises de l'État est mise au jour dans les moments-clés de transition politique que sont la décolonisation tunisienne et le « printemps arabe » maghrébin. Plus précisément, sur ce dernier point, Thibault Delamare a déployé une analyse comparée en contexte de mutations constitutionnelles de la monarchie marocaine et de transition révolutionnaire en Tunisie. En définitive, Sarah Adjel, Khansa Ben Tarjem et Thibault Delamare ont montré dans leurs disciplines respectives – histoire des relations internationales, histoire et droit constitutionnel – la portée instrumentale des attributs régaliens de l'État pour s'affirmer sur la scène géopolitique.

■ **Sarah Adjel** nous a présenté l'émergence d'une véritable diplomatie pétrolière tunisienne au lendemain de son indépendance à travers deux cas d'espèces : la crise tuniso-algérienne du pipeline Edjeleh-Gabès en 1958 et l'accord tuniso-italien avec l'ENI d'Enrico Mattéi en 1960. Dans le premier, la Tunisie a vocation à se transformer en corridor d'hydrocarbures pour l'Europe et en particulier pour l'ex-puissance coloniale française en pleine guerre d'Algérie. S'attirant le mécontentement du FLN, Habib Bourguiba entend pourtant se démarquer de la dépendance économique vis-à-vis de la France en se réappropriant les ressources du pays. Dans le second, Enrico Mattéi mène une politique méditerranéenne et anticoloniale volontariste en s'implantant en Tunisie.

■ **Khansa Ben Tarjem** s'est intéressée à l'histoire de l'institution sécuritaire et en particulier au transfert progressif de ses prérogatives pendant le processus de décolonisation tunisien. Elle a mis en avant la façon dont Habib Bourguiba a profité de la crise yousséfiste pour négocier en particulier la récupération des forces de police sous l'égide nationale. Néanmoins, c'est l'instabilité de l'appareil sécuritaire et par extension de l'État lui-même qui ressort au cours de cette passation programmée sur un calendrier de dix ans selon les accords d'autonomie, puisqu'entre temps la Tunisie se retrouve dénuée de gendarmerie ou encore d'armée. Quant aux structures des services sécuritaires, elles sont largement héritées de leurs bases coloniales. Se pose alors la question des modalités concrètes du transfert des services de sécurité.

■ **Thibault Delamare** a davantage dressé un état des lieux des problèmes méthodologiques inhérents au domaine des *Security Studies*. Sa présentation a notamment porté sur la question de la difficile neutralité du chercheur dans le champ des *Intelligence Studies*. Dans une réelle perspective interdisciplinaire inspirée du droit constitutionnel, de la sociologie politique, du droit international public, des relations internationales et des sciences politiques, il s'est interrogé sur la

démocratisation des relations civilo-militaires dans le contexte politique de transition constitutionnelle en Tunisie et au Maroc.

Table ronde n° 2 : Représentations coloniales

Cette deuxième table a été placée sous le signe de l'histoire des représentations coloniales ou plutôt en situation coloniale. Les différents intervenants de cette table ont envisagé les représentations sous l'angle de l'histoire sociale en contexte colonial. Autrement dit, ils ont tenté de discerner les « vérités » ou les réalités sociales à l'aune d'un questionnement tourné vers des figures des mondes coloniaux et/ou colonisés. L'enjeu critique de cette table a reposé sur une déconstruction analytique de figures emblématiques plus ou moins marginales socialement telles que la « fatma ». On remarque que les deux premières contributions se recoupent autour du prisme du genre : Nassima Mekaoui-Chebout s'est focalisée sur le personnage majeur incarnant la domesticité féminine « indigène » en Algérie coloniale, tandis qu'Elise Abassade s'est penchée sur le sort plus général fait aux femmes dans la presse communiste en Tunisie sous le protectorat français.

■ **Nassima Mekaoui-Chebout** a utilisé la méthode dite régressive amorcée par l'historien Marc Bloch en 1931 pour proposer une lecture historique « à rebours » de la domesticité en Algérie coloniale. L'objectif de son intervention était de comprendre pourquoi l'image souvent caricaturale ou caricaturée de la « fatma » avait tendance à s'imposer comme la seule domestique des colonies. En adoptant cette méthodologie, elle a démontré la pluralité des domesticités en Algérie pendant la période coloniale. Elle a rappelé en particulier l'existence antérieure et parfois concomitante d'une domesticité européenne, notamment espagnole, aussi bien féminine que masculine. Enfin, elle s'est attachée à justifier la périodisation diachronique de son travail mené de 1848 à 1962 et a illustré l'hétérogénéité autant que la cohérence de son corpus de sources en l'examinant à l'aune d'une critique externe.

■ **Elise Abassade** a ciblé son étude sur deux organes de presse communistes : *Femmes de Tunisie* et *Filles de Tunisie*. Ces deux journaux sont publiés par des associations féminines de l'époque. Elise Abassade a d'abord situé cette analyse dans le contexte plus général de sa thèse centrée sur le PCF créé en 1921 en Tunisie. Sa recherche s'appuie notamment sur l'hypothèse selon laquelle les sphères communistes concentrent tous les éléments de la société en termes de classe, de « race » et de genre permettant ici de partir à la rencontre d'un monde du contact conjugué au féminin. Point non négligeable lorsque l'on souhaite faire « parler » les sources au sujet de la fabrique du genre aux colonies. Elise Abassade a ainsi repéré trois points notables : le ton de ces journaux se situe dans un registre sentimental peut-être à la source d'un modèle féminin spécifiquement communiste. En tous cas, ils s'insèrent comme tribune politique dans des revendications sociales liées au travail. Pour finir, l'entre soi féminin ne va pas forcément de pair avec un lien genré tel que la sororité mais plutôt avec une attitude qui confine à la défiance à l'égard du féminisme considéré comme bourgeois.

■ **Nessim Znaïen** a exploré un pan méconnu de l'histoire coloniale de la culture matérielle : l'alcool. S'intéressant autant à la consommation d'alcool qu'à l'alcoolisme sous le protectorat français en Tunisie, il s'est essayé à partir d'une anecdote trouvée dans les archives judiciaires à propos d'un certain « Mohamed » à retracer un panorama de la stigmatisation de l'ivresse des « Tunisiens » musulmans. Nessim Znaïen nous apprend comment la consommation d'alcool par les « indigènes » est érigée en question sociale. L'interdiction faite aux Français de vendre de l'alcool à ces derniers est inscrite dans la loi du 12 septembre 1914 marquant ainsi un tournant dans l'histoire de la répression coloniale. L'augmentation des arrestations, des condamnations, des internements psychiatriques mais aussi de la visibilité médiatique du problème dans les faits divers constituent autant d'indicateurs d'une politique de contrôle social rehaussée. Les premiers touchés sont donc des colonisés mais aussi des hommes généralement journaliers. Autrement dit, si

le désir de façonner une vitrine coloniale passe par une volonté de séparation des communautés, la pertinence de la grille de lecture colonisatrice reste posée en présence de tels clivages de classes sociales.

■ **Gabriele Montalbano** s'est d'ailleurs emparé de la question commune à cette table pour montrer que l'italianité est le produit de rapports de force, en particulier de classe. Son travail sur la communauté italienne de Tunisie s'inscrit dans un cadre historique hérité de l'époque moderne avec la présence des juifs livournais et des marchands génois. La migration italienne évolue au XIX^e et au XX^e siècle, d'abord avec les exilés politiques du *Risorgimento*, puis avec les migrants économiques venus de Sicile et de Sardaigne. Quand le rapprochement franco-italien est acté en 1896 suite au litige découlant du Traité du Bardo en 1881, la bourgeoisie originaire de Livourne se dote d'une rhétorique patriotique pour sensibiliser le prolétariat insulaire sicilien au lien national italien. La Chambre de commerce italienne de Tunis symbolise l'hégémonie bourgeoise à l'encontre des associations de corporations ouvrières. Le système éducatif *Dante Alighieri* s'assure quant à lui d'« italianiser » les migrants. L'idéal d'italianité pour lequel œuvre cette classe de la grande bourgeoisie est significatif d'une relation directe entre le prestige personnel des notables et le prestige national. De même, cette nécessité de valoriser l'italianité participe de la politique coloniale de l'Italie en Afrique et particulièrement en Libye, ce qui nous invite à réfléchir sur la dimension transcoloniale ou transimpériale de cette histoire.

Table ronde n° 3 : Espaces et territoires

Pour cette table, l'enjeu était de traiter conjointement deux notions-clés des sciences sociales, singulièrement pour les géographes et les sociologues : l'« espace » et le « territoire ». La question posée était de savoir comment (re)penser les terrains étudiés dans leur inscription spatiale et surtout dans leur ancrage territorial. Spatialisation des territoires ou

territorialisation des espaces, l'articulation des deux notions a laissé entrevoir une préoccupation commune pour l'analyse du territoire comme espace social, économique et politique. Cette table a été ponctuée par quatre interventions : celle d'Irène Carpentier en géographie, de Julien Dutour en sociologie, de Walid Ben Omrane en sociologie avec des apports en anthropologie et d'Anne Guillaumet en géographie.

L'expression de « révolutions silencieuses » employée par Irène Carpentier souligne bien la dimension contestataire de l'espace dans les territoires oasiens. Les revendications portées à Gabès et à Tozeur ont valeur de pendant à « la » révolution tunisienne, au singulier, de 2011 et montrent l'existence de processus fortement localisés, certes éclatés, mais minorés à tort. Elle a montré comment la valorisation des oasis donnait lieu à une actualisation de la question agricole dans les débats aussi bien au niveau social qu'économique. En effet, Irène Carpentier a rappelé le contexte de fracture territoriale dans lequel s'insérerait cette problématique en Tunisie. Par ailleurs, elle a situé les enjeux autour des oasis par rapport au « tournant territorial de l'économie globale ». En définitive, Irène Carpentier a mis l'accent sur les paradoxes qui marquent les territoires oasiens entre espace fantasmé associé au tourisme et lieu alternatif du développement durable, d'une part ; et symbole d'une Tunisie laissée-pour-compte de la modernité qui figure en miroir inversé des fermes coloniales et héritière ancestrale du *khammessat*, ce métayage traditionnel proche du servage qui mobilise encore aujourd'hui le travail agricole des enfants, d'autre part.

■ **Julien Dutour**, quant à lui, a envisagé les convoitises suscitées par un territoire à hauts enjeux politiques. Effectivement, il s'est intéressé à l'étude de Sidi Bouzid, l'un des foyers de départ de la contestation populaire, à la veille de la révolution. Dans une enquête poursuivie principalement à l'aide d'entretiens sociologiques auprès de chefs d'entreprises de la ville, Julien Dutour a questionné l'ancrage territorial des élites économiques dans l'espace politique. Plus

précisément, il a interrogé la nature des liens entre citoyens et hommes d'affaires ainsi que le type de relations établies entre élites économiques et politiques à Sidi Bouzid. Julien Dutour s'est notamment attelé à dresser une typologie des différentes attitudes adoptées par ces élites économiques à l'égard du pouvoir politique sous Ben Ali : le spectre s'étend de la défiance discrète à la légitimation passive du pouvoir en place. Julien Dutour en déduit l'existence d'une interdépendance d'intérêts. En replaçant cette présentation dans le cadre plus général de sa thèse qui consiste à travailler sur l'hypothèse d'un lien entre la crise économique mondiale de 2008 et le soulèvement tunisien de 2011, Julien Dutour a esquissé l'analyse d'un des processus ayant présidé à ce dernier : l'éclatement de l'interdépendance élitiste.

■ **Walid Ben Omrane** a mis en lumière la migration de Libyens vers l'île de Djerba en 2011. Originaires de la région communément appelée « petite Syrte » et plus particulièrement du Mont Nefoussa, amazighophones et ibadites, les migrants libyens étudiés ont fait le choix de trouver refuge – puisqu'il s'agit de réfugiés de guerre – à Djerba, dans le Sud-tunisien. Walid Ben Omrane a postulé l'inscription de cette migration territorialisée dans une continuité historique selon le point de vue djerbien. Fidèle à une certaine tradition culturaliste de l'anthropologie, il a insisté sur l'héritage séculaire de la dynamique migratoire propre au groupe qu'il a identifié plutôt que sur les événements politiques et sociaux à l'origine de leur départ. Walid Ben Omrane a replacé la trajectoire migratoire des Libyens qui font l'objet de cette étude dans l'histoire plus large de l'ibadisme, à la fois doctrine religieuse et expression politique qui se distingue de l'école islamique majeure au Maghreb, le malékisme. Il a justifié la définition de l'ibadisme comme expression politique en signalant le positionnement politique des élites ibadites contemporaines.

■ **Anne Guillaumet** s'est proposé d'étudier deux terrains différenciés dans le Nord-tunisien : le parc national d'Ichkeul, près de Bizerte, et le parc urbain de Nahli,

situé à la sortie de Tunis. Elle a focalisé son analyse sur les empreintes du politique dans les espaces dits protégés statutairement. Anne Guillaumet s'est essayée à un exercice de description critique de ce qu'elle appelle « les signes extérieurs du politique ». Et notamment, les deux parcs étudiés confondus font appel à des marqueurs qui les définissent comme espaces étatiques. Elle a montré comment des symboles tels que les arches à l'entrée des parcs affichent leur appartenance au territoire national tunisien. Singulièrement, dans le cas du parc d'Ichkeul, le référent national est crucial puisqu'il a d'abord joui d'une reconnaissance scientifique internationale. Néanmoins, en évoquant les problèmes liés au surpâturage, à la privation de l'alimentation en eau douce du parc avec des barrages et au non-développement de l'écotourisme, Anne Guillaumet a bien sûr mis en relief les menaces qui pèsent sur la préservation d'Ichkeul. Mais, plus particulièrement, elle a démontré que les dérives de la gestion écologique et sociale résultent des contradictions observées par exemple dans les politiques développées tant par le ministère de l'Environnement que par le ministère de l'Agriculture ; c'est le cas des barrages.

Table ronde n° 4 : Objets « locaux »/ Objets « globaux »

La deuxième journée a été entamée par la quatrième table-ronde autour d'approches empiriques exploitées pour appréhender le transnational. Les pratiques d'enquête ont été au cœur de cette table interdisciplinaire. Quentin Deforge croise ainsi méthodes de sciences politiques et de sociologie dans une perspective socio-historique. De même la recherche de Clara della Valle est issue d'une double inspiration héritée des relations internationales et de la philosophie politique. La question du transnational se prête à un jeu d'échelles qui encourage l'usage de l'inter-disciplinarité dans l'analyse d'acteurs au carrefour des scènes locales, nationales, internationales et globales : les experts étudiés par Quentin Deforge et les « femmes victimes » au centre de la recherche de Selima Kebaili en représentent deux exemples probants.

Dans une première présentation, Quentin Deforge s'est intéressé aux procédés de formation d'un champ d'expertise, partie prenante des politiques de gouvernance : le « développement parlementaire ». En complément de l'« appui constitutionnel » et de l'« assistance électorale », ce dernier vise à établir dans une moindre mesure des normes définissant ce qu'est un « bon » parlement. En effet, ce domaine est le moins normé compte tenu des résistances qu'a opposé l'Union interparlementaire basé à Genève. Toutefois, au même titre que les autres branches d'expertise précitées, le « développement parlementaire » mobilise pléthore d'experts « sur le terrain », soit en Tunisie en l'occurrence. Dans une démarche qui s'appuie sur la sociologie politique de l'international et l'anthropologie de l'humanitaire et du développement, Quentin Deforge a mené un travail d'observation des experts depuis 2014. Par ailleurs, il a entrepris de poursuivre son enquête dans les sièges des institutions auxquelles sont rattachés les différents experts principalement aux États-Unis. Avec pour ambition de comprendre les « espaces transnationaux de production » de ces expertises selon ses termes, il s'est efforcé de retracer leur construction socio-historique. Il s'est notamment interrogé sur les circulations transnationales des experts amenés à intervenir en pleine transition politique tunisienne. Il a ainsi constaté les fortes résistances du champ politique national à ces procédures d'uniformisation parlementaire. Au final, il a identifié trois points d'achoppement encore en suspens : la question de l'impact effectif de ces politiques, la nécessaire confrontation de l'avis des acteurs nationaux et internationaux et le rôle des stratégies de communication mises en place.

■ **Selima Kebaili** s'est attachée à saisir les effets du processus de justice transitionnelle en Tunisie selon une approche genrée. Pour se défaire de l'historiographie institutionnelle rattachée à la justice transitionnelle, elle a adopté un regard hérité de la sociologie critique des transitions pour comprendre la construction en devenir de femmes considérées comme victimes. En

particulier, Selima Kebaili a montré comment la politisation de la justice transitionnelle s'est accompagnée de l'insertion des femmes dans le processus. En effet, elle a rappelé la valeur de symbole politique de la figure de victime : à ce titre, l'enjeu autour des femmes prend la forme de définition de leur statut de victime selon des normes internationales. Généralement perçues comme des victimes indirectes, l'appellation « femmes victimes leaders » utilisée par le PNUD pour qualifier certaines d'entre elles illustre la distinction parfois difficile à discerner entre résistance et posture victimaire. Selima Kebaili a mis en évidence les intérêts des actrices étudiées autant que les soucis éthiques que cela pose au chercheur : d'une part, la valorisation ou la publicisation du statut de victime donne droit à un accès privilégié à des postes politiques pour ces femmes qui questionnent la légitimité de leur statut ; d'autre part, le chercheur ou la chercheuse est pris à partie par la nécessité qui lui est faite de restituer la parole des victimes dans une position de tiraillements à l'égard des experts notamment.

■ **Clara della Valle** s'est interrogée sur les méthodes à mettre en œuvre pour analyser l'approche de l'Union européenne dans la promotion des droits humains en Tunisie. Son étude commence avec le processus de Barcelone engagé à partir de 1995. Clara della Valle a notamment émis l'hypothèse d'une « dépriorisation » de la question des droits de l'Homme dans les relations euro-méditerranéennes. Elle a choisi d'étudier le cas de la promotion des droits des femmes en Tunisie avant et après le « Printemps arabe » pour vérifier la validité de cette hypothèse de recherche. Au cours de son travail, elle souhaite rencontrer différents acteurs dont elle dresse encore la cartographie : représentants de l'Union européenne, associations tunisiennes, ONG pour les droits des femmes. À leur contact, elle entend déployer une synthèse méthodologique entre deux approches, constructiviste et critique ou réaliste, pour intégrer son analyse de cette politique de voisinage dans le cadre théorique de « *Normative Empire Europe* » (Del Sarto, 2016).

Table ronde n° 5 : Les dynamiques de l'action collective

La dernière table de ces journées s'est focalisée sur les dynamiques présentes dans le monde associatif, s'agissant des deux premières interventions d'Ester Sigillò et de Damiano de Facci, et à travers des mouvements sociaux « environnementaux », dans la dernière intervention de Diane Robert. La question interdisciplinaire posée à cette table visait à éclairer le déploiement de l'action collective sous différentes formes en Tunisie. Tous trois nous ont livré leurs analyses respectives en sciences politiques, en sociologie et en géographie. À cet égard, les deux premières présentations se prêtent particulièrement bien à un dialogue interdisciplinaire autour d'un même objet de recherche : les associations.

■ **Ester Sigillò** nous a présenté ses travaux concernant la trajectoire de professionnalisation de certaines associations œuvrant dans le domaine de l'« économie sociale et solidaire » sur trois terrains d'étude différents. Elle a d'abord resitué sa recherche dans le contexte d'espace post-autoritaire qui a conduit à un essor associatif considérable qui contraste largement avec la mainmise sur les associations sous Ben Ali. Dans le prolongement des questionnements soulevés dans la table précédente, elle a évoqué les problèmes pratiques et méthodologiques qui se posent dans une analyse mue par une plongée des acteurs internationaux tels que les bailleurs de fonds « sur le terrain ». Ensuite, Ester Sigillò a abordé les difficultés à manipuler la combinaison de plusieurs littératures : en tout état de cause, sa recherche s'appuie sur une littérature des échelles macroscopiques, une littérature sur la démocratisation et des lectures relatives à la sociologie des associations. Finalement, elle nous a soumis l'une de ses premières conclusions de recherche : la professionnalisation des associations est un instrument politique de défense autant que de légitimation vis-à-vis du pouvoir étatique autant que de l'univers international d'experts et autres bureaucrates qui s'invitent dans le débat.

■ **Damiano de Facci**, dans la partie sociologique de ce dialogue, a pour sa part détaillé non pas les dynamiques de l'action collective proprement dites mais les stratégies individuelles au sein du présumé collectif associatif. Il a repris des éléments de son terrain effectué à Kasserine, définie à la fois comme région cible et comme carrefour d'ONG, de bureaux étatiques et d'associations locales. Damiano de Facci a rapporté le discours dominant partagé par les acteurs qu'il étudie, discours marqué aussi bien par le sentiment d'une marginalisation voire d'un abandon de la part de l'État que par l'impression d'un mépris étatique pour une région qui a participé activement à la révolution tunisienne. Il a également relevé le nombre grandissant d'associations consacrant des projets à l'« économie sociale et solidaire » depuis 2011. Damiano de Facci a commencé son terrain en 2014 durant lequel il a été le témoin d'un bilan d'échec généralisé de l'action internationale et locale en particulier du point de vue associatif. Il a identifié deux trajectoires individuelles typiques au sein des associations étudiées : 1) celle des responsables qui endossent plusieurs « casquettes », généralement bénévoles au niveau local et chefs de projets salariés à l'échelle internationale, cumulant ainsi les engagements associatifs pour obtenir des emplois dans une logique de « débrouille » ; 2) celle des membres actifs du SCV, le Service civil volontaire, permettant de bénéficier d'un salaire d'appoint de 200 DT par mois et d'opportunités de voyage parfois reconduites en opportunités de migration. Ainsi, pour comprendre le boom des associations, Damiano de Facci s'est demandé si les stratégies individuelles de contournement de la loi et d'autres dispositifs ne devaient pas être interprétées comme un phénomène structurel.

■ **Diane Robert** nous a fait part des prémices de sa recherche ancrée dans le champ de l'écologie politique. Elle s'est notamment intéressée aux mobilisations déclenchées suite aux coupures d'eau chroniques recensées par l'Observatoire tunisien de l'eau. Plus largement, le travail de Diane Robert porte sur les mouvements de contestation en Tunisie depuis 2011 relatifs aux divers conflits écologiques tels

que l'usage des ressources pétrolières et minières, l'accès à la terre et le cadre de vie (gestion des déchets, pollution industrielle au phosphate, décharges). Elle a choisi de qualifier pertinemment les mouvements de protestation étudiés de mobilisations « environnementales » démontrant ainsi par là la dimension sociale et surtout politique de la question écologique. En effet, elle a évoqué le travail fructueux de l'histoire environnementale pour déconstruire la mythologie coloniale mobilisée à des fins de reboisement du pays. Diane Robert a aussi fustigé l'infantilisation parfois associée au sujet de l'environnement décidant de « prendre au sérieux » la conscience environnementale comme un objet de recherche résolument politisé. À cet égard, elle s'est efforcée de replacer les polémiques écologiques au cœur des tensions sociales qu'elles suscitent entre environnement et emploi. Et notamment, Diane Robert a évoqué les enjeux de la fracture territoriale tunisienne autour de la justice spatiale.

Bilan

Les bénéficiaires à tirer de l'expérience de ces journées doctorales reposent avant tout sur le temps accordé aux retours critiques des discutantes et des discutants mais aussi des autres participants et du public.

En voici quelques traits saillants :

- L'interdisciplinarité mérite qu'on lui attribue du crédit cependant, plutôt que de parler de véritables pratiques interdisciplinaires très difficiles à mettre en œuvre, il est plus juste ici de considérer le monde commun que revêt le langage des sciences sociales. Jérôme Heurtaux a illustré ce point avec l'exemple de sa propre discipline : les sciences politiques, soit les sciences sociales du politique. Isabelle Grangaud s'est quant à elle arrêtée sur un point épistémologique à éclaircir : qu'est-ce que l'interdisciplinarité ? Une méthodologie, un ensemble d'outils ou encore un bagage théorique, ce sont autant de pistes pour tenter d'élucider la polysémie du mot et de ses usages. Pour cela, elle nous a invités, en historienne, à mesurer le renouvellement de chaque discipline à l'aune de l'histoire, de ses emprunts, d'où la nécessité impartie au chercheur de se doter d'une solide connaissance de l'historiographie disciplinaire de son objet d'étude.

■ **Habib Kazdaghi** a apprécié les qualités de l'histoire sociale aujourd'hui pratiquée pour revisiter l'étude du fait colonial. En particulier, il a insisté sur la nécessaire (re)contextualisation et historicisation des représentations coloniales comme constructions sociales. Enrique Klaus a davantage été sensible aux enjeux de catégorisations. Revendiquant la qualité de « politoliste » selon un néologisme de sa propre conception, il a attiré notre attention sur les risques que comporte la réappropriation des conventions terminologiques par le chercheur s'il s'épargne une analyse sociolinguistique. À cet égard, Enrique Klaus a conseillé de faire preuve d'une vigilance constante à l'égard des types catégoriels et d'exercer une critique systématique envers les pseudo-évidences des assignations morales. Il nous a rappelé que la posture scientifique est aussi une autocritique de notre propre rhétorique : pour ne donner que deux exemples, l'histoire régressive comme la fiction transhistorique restent à utiliser avec toute la prudence et les précautions méthodologiques qui s'imposent.

■ **Alia Gana** a précisé que le concept de « territoire » n'est pas propre aux géographes, il convoque bien l'interdisciplinarité, contrairement à celui d'« espace » qui leur est davantage dévolu. Il n'en reste pas moins que ces deux notions sœurs sont au fondement des sociologies urbaine et rurale dont le soubassement théorique durkheimien est l'ancrage spatial des faits sociaux. Par ailleurs, Alia Gana a souligné que le « territoire » recouvre aussi l'acceptation

d'« espace », socialement produit, de redéfinition d'un modèle : elle a ainsi relevé l'homologie entre unité spatiale et sociale. Karima Dirèche, quant à elle, a mis l'accent sur la nature politisée des territoires observés fussent-ils oasiens, insulaires ou encore frontaliers. Elle s'est montrée particulièrement intéressée par l'étude des oasis en révolution qui bouscule l'idéal-type de modèle naturel qui leur est généralement associé.

■ **Karima Dirèche** a incité les jeunes chercheurs à faire preuve d'une attention soutenue à l'égard du prêt-à-l'emploi des rhétoriques déployées « sur le terrain » par les acteurs internationaux. Elle a appelé à un travail critique accru face aux modèles normatifs vertueux souvent éloignés de la réalité du sort des populations locales et qui inspirent pourtant les expertises étudiées. Karima Dirèche s'est également interrogée sur les résistances opposées à ces formes de déshumanisation, tels que le refus du statut de victime. Elle a notamment évoqué la difficile question de la représentativité réelle des associations qui se réclament comme porte-paroles de la cause victimaire. Jérôme Heurtaux a brossé un tableau plus nuancé : selon lui, les experts ne sont pas hors-sol. Il importe de questionner la trajectoire, soit le devenir socio-professionnel de ces derniers, qui s'avèrent généralement être des experts nationaux internationalisés. Au-delà de se demander quelle est la genèse de la production des normes et leur circulation à l'international, il a insisté sur la nécessité d'entreprendre une sociologie de l'influence pour prendre le contrepied du discours performatif promu par les

différentes expertises. Et notamment, il a donné l'exemple des querelles d'experts autour de la « transhumance parlementaire » pour faire éclater l'absence de consensus sur certains sujets. Plus largement, Jérôme Heurtaux a posé une question de recherche éminemment complexe à résoudre : comment les acteurs réussissent à faire passer pour des problèmes purement techniques des questions foncièrement politiques ?

- Les discussions ont été clôturées par Alia Gana et Kmar Bendana. Alia Gana a salué l'analyse des reconfigurations du pouvoir à l'échelle locale, en particulier dans les associations. Elle a aussi estimé l'intérêt d'études centrées sur l'instrumentalisation des activités associatives pour accéder à des ressources. Alia Gana a rappelé que la recherche sur les dynamiques de l'action collective ne se circonscrivait pas uniquement à la sphère des associations, mais qu'elle pouvait impliquer les mobilisations sociales à des fins de défense d'un cadre de vie par exemple. Kmar Bendana a posé un regard bienveillant et exprimé sa satisfaction pour des travaux prenant en compte l'historicité des contextes étudiés. Elle a apprécié, pour reprendre son expression imagée, l'« entrée dans le magma de la société civile » induite par les recherches en cours. Enfin, Kmar Bendana a questionné la définition d'associations à mi-chemin entre le groupe et les fortes individualités qui y président. À cet effet, elle a encouragé les jeunes chercheurs à replacer les mouvements associatifs dans le contexte plus général de l'histoire des organisations.

Nassima Mekaoui-Chebout

